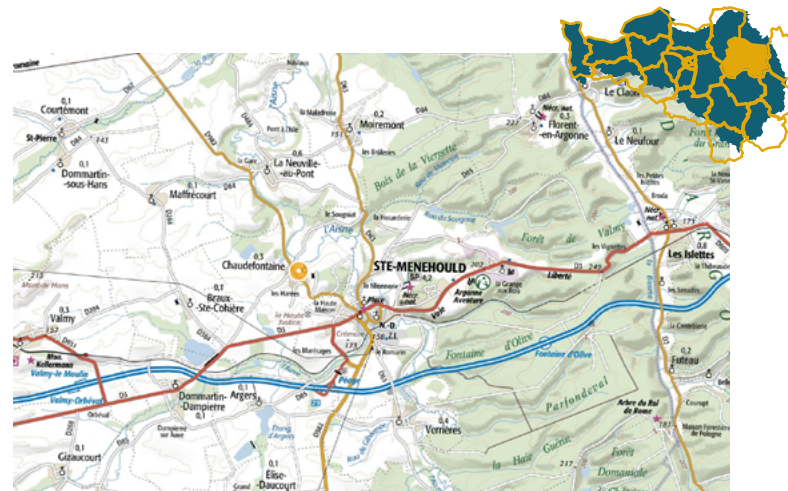


Le contexte

L'Aisne est un cours d'eau qui traverse le département de la Marne. Ce cours d'eau de seconde catégorie présente un faible nombre de zones favorables à la reproduction du brochet. Cette espèce, **vulnérable** au niveau national (liste rouge UICN), se reproduit dans des milieux présentant une strate herbacée immergée à faible profondeur, telle que certaines zones humides. Ces milieux, d'abord considérés comme insalubre, sont maintenant connus pour être des **réservoirs de biodiversité**.

C'est dans ce contexte que la Fédération de la Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a acquis une parcelle dans la commune de Chaudfontaine, au bord de l'Aisne. Cet achat a permis de restaurer la zone et d'en faire un secteur favorable à de nombreuses espèces comme aux amphibiens, avec la création de mares.



Cours d'eau	Aisne
Code masse d'eau	FRHR202A
Coordonnées L93	x : 836 527 m y : 6 890 676 m
Appellation	Moulin de Chaudfontaine
Superficie	1.5 ha
Espace naturel remarquable	NC

Les enjeux

Créer un environnement propice à la **reproduction** du brochet et retrouver une **diversité biologique** propre à ce type de milieu (amphibiens, oiseaux migrateurs, espèces piscicoles,...).

Créer un **espace pédagogique** ouvert au public permettant de valoriser les travaux réalisés par la Fédération.

Ce sentier va aussi permettre de sensibiliser le grand public et les scolaires sur l'importance des zones humides

Les étapes

2017 *Réalisation des travaux*

2018-2023 *Suivi par le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne Ardennes*

Le témoignage

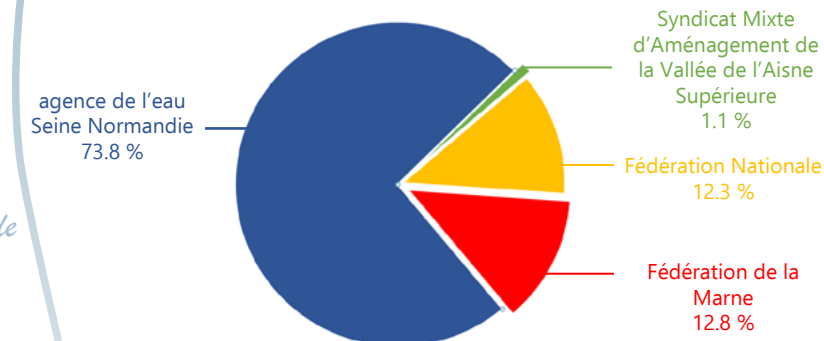
«La zone a été aménagée en zone de production de Brochet ainsi qu'en parcours pédagogique afin de sensibiliser les enfants et leur parler de la faune et de la flore du site. L'ouverture au public devrait se faire très prochainement.»

Claude De Carli,
ancien Président de la Fédération de la Marne



Site lors de la crue de l'Aisne, 2018

Le plan de financement



Travaux en cours, 2017



Site après travaux, 2019

Le descriptif des travaux

- Defrichage complet de la parcelle
- Création de 2 bras, retalutage de la berge
- Remplacement de la buse par une passerelle
- Création de 5 mares
- Traitement expérimental sur la Renouée du Japon
- Créaton d'un sentier pédagogique



Site après travaux, 2019



Traitement du foyer de Renouée du Japon, avant/après, 2017



Barrière de protection des ruines de l'ancien ouvrage



Pupitre le long du sentier pédagogique

Le gain écologique

2018

+3 espèces d'amphibiens
Doublement d'espèces d'odonates
Geniteurs de brochets sur site
Objectifs atteints !



Sentier, 2019

L'attention particulière

Le site est ouvert au public et permet de servir de **support d'animation à la Fédération** dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement fixées par le programme d'éducation de cette dernière.

Les clés de la réussite

Une convention a été signée entre le Fédération et le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne afin de pouvoir mettre en place des suivis naturalistes jusqu'en 2023.



- Bonne appropriation du site par les locaux



- Une seconde session de traitement contre la Renouée du Japon a été réalisée car la parcelle a été recolonisée depuis un terrain adjacent.

Le coût du projet

Acquisition de la parcelle	17 600 €
Restauration de la zone humide	49 197 €
Suivi CENCA, traitement Renouée	8 940 €
Chantier pédagogique	10 538 €